





Comprendre et agir pour l'évolution de mon territoire

Les élu.e.s sont les initiateur.rice.s de l'aménagement, du développement et de la planification de leurs territoires, à différentes échelles. Mieux prendre en compte la dimension paysagère dans leurs projets ou leurs arbitrages quotidiens est essentiel dans le contexte de transition écologique et énergétique.

L'approche paysagère est une méthode de travail fondée sur la lecture et l'analyse partagée des caractères géomorphologiques et historiques des territoires, ainsi que de leur perception et usages par les habitant.e.s. Elle est un préalable facilitateur à la mise en œuvre des politiques d'aménagement durable de l'espace communal et/ou intercommunal.

Public concerné

Maires et adjoint.e.s, présidents et vice-présidents en charge de l'urbanisme, du cadre de vie ou de l'aménagement. Limité à 15 personnes par session.

Dates

Deux sessions (14 h de formation chacune) Autour de Verdun 26 février et 12 mars 2025 / Autour de Saint-Mihiel 27 février et 13 mars 2025

Objectifs et compétences développées

- > Identifier la responsabilité de l'élu.e dans la fabrique du paysage local.
- > être en capacité d'exercer au mieux cette responsabilité en faveur d'une évolution qualitative du paysage.
- > Connaître et déterminer les enjeux, les moyens et les outils se rapportant au paysage.
- > Développer une vision opérationnelle de l'approche paysagère comme fondement d'un projet de territoire.

Programme

L'ensemble de la formation sera animé par les paysagistes du CAUE et les architectes et paysagistes conseil de l'Etat. Plusieurs partenaires institutionnels et des élu.e.s interviendront successivement et éclaireront ainsi la formation de leurs connaissances, expériences et témoignages.









Informations pratiques

➔ Formation gratuite

Les repas et les déplacements sur site sont pris en charge par le CAUE.

➔ Inscription auprès de l'Association départementale des Maires de Meuse, par téléphone au 03.29.84.51.05 ou par mail : <u>contact@mairesdemeuse.fr</u>

➔ Date limite : mardi 18 février 2025

➔ Accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le signaler lors de l'inscription.

Programme

➔ Un programme détaillé sera envoyé aux participant.e.s.

→ Contacts CAUE : Catherine Dumas Tél.: 03 29 45 77 68 – <u>contact@caue55.fr</u>

Modalités pédagogiques

➔ Pré-requis.

Aucun.

➔ Méthode et outils

Logique d'acquisition progressive des connaissances. Pédagogie active, participative, opérationnelle utilisant apports théoriques, et méthodologiques, échanges, études de cas, mises en situation, ateliers et visites.

➔ Evaluation

En cours et/ou en fin de formation. Attestation individuelle de formation.







PROGRAMME Session « Autour de Verdun »

Mercredi 26 février 2025 Nixéville-Blercourt (55)

Jour 1 → Prendre conscience de / comprendre

Journée consacrée à la perception et l'analyse du paysage.

Matinée – Le paysage autour de la table

Les compétences de ma collectivité et le paysage. Qu'est-ce donc que le paysage ? - La prise en compte de l'évolution du paysage dans l'action publique. Le réflexe du paysage à toutes les échelles du territoire : de la maison au grand paysage. - La démarche paysagère pour faciliter et enrichir les projets : atelier d'études de cas concrets.

Après-midi - Le paysage sur le terrain La vaux Marie (Erize-la-Brûlée) Expériences paysagères : lecture sensible de paysages et regards croisés – A la découverte de deux réalisations : traversée de village à Souhesmesla-Grande et entrée de Verdun par la citadelle souterraine.

Thématiques abordées en lien avec le paysage : agriculture, biodiversité, concertation, Trame Verte et Bleue (TVB), accueil de nouveaux habitants, documents d'urbanisme, aménagement d'espaces publics...

Mercredi 12 mars 2025 Vacherauville (55)

Jour 2 → Identifier les ressources et processus / Agir

Journée consacrée à la découverte des outils, acteurs et méthodes à mobiliser pour agir sur l'évolution du paysage.

Matinée - Le paysage sur le terrain

A la découverte de deux autres réalisations. L'aménagement des espaces publics de Regnéville-sur-Meuse en lien avec la vallée de la Meuse et ceux de Vacherauville au contact du canal de la Meuse – Un peu de prospective : quels seraient ces paysages dans 20 ans ? Comment interviendriez-vous ?

Après-midi - Le paysage autour de la table Demain, quel paysage pour ma commune ? Par où débuter ? Avec quels outils ? Ouelles ressources ? Donner les clés pour décider du pourquoi, quand, comment les mobiliser. Savoir définir les besoins de la collectivité et passer commande.

Ateliers de mise en situation et étude de cas : bâtir les grandes lignes d'un projet communal à partir des forces du paysage existant.









PROGRAMME Session « Autour de Saint-Mihiel »

Jeudi 27 février 2025 Saint-Mihiel (55)

Jour 1 → Prendre conscience de / comprendre

Journée consacrée à la maîtrise de la perception et de l'analyse du paysage

Matinée – Le paysage autour de la table Les compétences de ma collectivité et le paysage. Qu'est-ce donc que le paysage ? - La prise en compte de l'évolution du paysage dans l'action publique. Le réflexe du paysage à toutes les échelles du territoire : de la maison au grand paysage. - La démarche paysagère pour faciliter et enrichir les projets : atelier d'études de cas concrets.

Après-midi - Le paysage sur le terrain

Heudicourt-sous -les-Côtes. Expériences paysagères : lecture sensible de paysages et regards croisés – A la découverte de deux réalisations : traversée de village à Seuzey et la promenade des Dragons à Saint-Mihiel. Thématiques abordées en lien avec le paysage : agriculture, biodiversité, concertation, Trame Verte et Bleue (TVB), accueil de nouveaux habitants, documents d'urbanisme, aménagement d'espaces publics...

Jeudi 13 mars 2025 Saint-Mihiel (55)

Jour 2 → Identifier les ressources et processus / Agir

Journée consacrée à la découverte des outils, acteurs et méthodes à mobiliser pour agir sur l'évolution du paysage.

Matinée - Le paysage sur le terrain

A la découverte de deux autres réalisations. L'aménagement de l'accès au lac de Madine depuis le village de Nonsard-Lamarche et la mise en scène du paysage par les belvédères et les cheminements à Heudicourt-sous-les-Côtes – Un peu de prospective : quels seraient ces paysages dans 20 ans ? Comment interviendriez-vous ?

Après-midi - Le paysage autour de la table Demain, quel paysage pour ma commune ? Par où débuter ? Avec quels outils ? Quelles ressources ? Donner les clés pour décider du pourquoi, quand, comment les mobiliser. Savoir définir les besoins de la collectivité et passer commande.

Ateliers de mise en situation et étude de cas : bâtir les grandes lignes d'un projet communal à partir des forces du paysage existant.

C **a.u.e** Fédération nationale MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES